

Dossier de suivi annuel

Client N° : _____



Le présent dossier a pour objectif pour QUALICLIMAFROID et ses intervenants, de prendre connaissance des détails de votre demande.

La liste des activités de certification, réalisées sous accréditation COFRAC*, avec mention de la date du référentiel des Certifications Qualiclima-Qualifroid en vigueur est disponible sur demande. Vous pouvez également la consulter sur le site internet de QUALICLIMAFROID.

COFRAC* : Accréditation N°5-0585 certification de produits et de services, portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce dossier est à retourner à :

QUALICLIMAFROID
Département Qualiclima & Qualifroid
63 Bis Rue de Wattignies
75012 PARIS
ou par email : qualiclima.qualifroid@qcf-qualiclimafroid.com

Pour toute question complémentaire, contactez-nous au 01.44.83.68.23

*Cadre réservé à Qualiclimafroid
Date de réception du dossier :/...../.....*

**Le dossier complet est à retourner au Département Qualiclima & Qualifroid :
1 mois au plus tard avant la fin de la 1^{ère} année et
1 mois au plus tard avant la fin de la 2nde année
de votre / vos certificat(s) pour permettre le maintien de votre/vos certification(s)**

Dossier de suivi annuel

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Représentant légal			
Raison sociale			
Adresse 1			
Adresse 2			
Code postal		Ville	
Téléphone		Mobile	
Email			
Site web			

SIRET (14 chiffres)	
---------------------	--

INFORMATION SUR LE CONTACT CERTIFICATION

Nom et Prénom			
Qualité			
Téléphone		Mobile	
Email			

INFORMATION SUR LE CONTACT FACTURATION

Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Email	

Dossier de suivi annuel

INFORMATION ACTIVITES ET CHIFFRES D'AFFAIRES

Activités principales	
Activités connexes et annexes	
Certification(s) et date obtention	

Chiffres d'Affaires	En K€
Chiffres d'affaires dernier exercice clos en k€	

EFFECTIFS

Nombre total de salariés toutes activités confondues	
--	--

Je soussigné(e),, agissant en qualité de certifie l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à respecter le Référentiel des Certifications Qualiclima & Qualifroid en vigueur et les règles de l'art de la profession.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

Dossier de suivi annuel

Documents	Etat
Le présent dossier de demande complété et signé <i>NB : Les pages 5 et 6 ne sont à renseigner que si vous souhaitez des critères supplémentaires</i>	☐
Un K-BIS de moins de 6 mois ou inscription à la Chambre des métiers	☐
Attestation d'assurance en Responsabilité Civile de l'année <i>(en cours de validité)</i>	☐
Attestation d'assurance en Responsabilité Décennale de l'année sauf dans le cas d'équipements autonomes de réfrigération sans installation fixée au bâtiment portant sur l'activité objet de l'activité qualifiée <i>(en cours de validité)</i> et sauf dans le cas d'une demande ne portant que sur le domaine D.	☐

Dossier de suivi annuel

CRITERES SUPPLEMENTAIRES

Conformément aux Conditions Générales de services, vous avez la possibilité de demander des critères de certifications supplémentaires. Cette prestation pourra faire l'objet d'honoraires supplémentaires à votre charge (voir barème de certification en vigueur). Des installations correspondant aux critères demandés devront être transmises à Qualiclimafrroid.

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service –Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALICLIMA :

Critères de l'installation					Choix
CA – EQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE L'AIR					
CA100	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v \leq 3\,000\text{ m}^3/\text{h}$				☐
CA101	Equipement de traitement d'air avec débit : $3\,000 > Q_v \leq 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$				☐
CA102	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v > 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$				☐
Clim - EQUIPEMENT DE CLIMATISATION					
Clim200	Installations de puissance frigorifique : $Q_o \leq 12\text{ kW}$				☐
Clim201	Installations de puissance frigorifique : $12\text{ kW} > Q_o \leq 100\text{ kW}$				☐
Clim202	Installations de puissance frigorifique : $100\text{ kW} > Q_o \leq 400\text{ kW}$				☐
Clim203	Installations de puissance frigorifique $Q_o > 400\text{ kW}$				☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé		☐
					☐
PAC A-E/A - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR AIR					
PAC300	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$				☐
PAC301	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$				☐
PAC302	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$				☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé		☐
					☐
PAC A-E/E - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR EAU					
PAC400	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$				☐
PAC401	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$				☐
PAC402	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$				☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé		☐
					☐
Techniques Particulières		Choix	Techniques Particulières		Choix
ASP	Application Spécifique Process	☐	FC1	Fluides Caloporteurs : liaisons simples	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐	FC2	Fluides Caloporteurs : liaisons complexes	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐	SP1	Salles Propres : Classe ISO > 5	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐	SP2	Salles Propres : Classe ISO ≤ 5	☐
EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐			

Dossier de suivi annuel

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALIFROID :

Critères de l'installation		Choix
G1.1- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : R717 (NH₃)		
G1.100	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 50$ kW	☐
G1.101	Installation de puissance frigorifique : $50 \text{ kW} < Q_o \leq 500$ kW	☐
G1.102	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 500$ kW	☐
+ 150	Avec indice (+150) si plus de 150 kg de R717	☐
G1.2- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : Inflammables (A2 ou A3)		
G1.200	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 10$ kW	☐
G1.201	Installation de puissance frigorifique (Q_o) : $10 \text{ kW} < Q_o \leq 50$ kW	☐
G1.202	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 50$ kW	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé ☐		Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐
G2.1- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : HFC		
G2.100	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 10$ kW	☐
G2.101	Installation de puissance frigorifique : $10 \text{ kW} < Q_o \leq 100$ kW	☐
G2.102	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 100$ kW	☐
Indice Mo si installation monoposte ☐		Indice Mu si installation multipostes ☐
G2.2- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : R744 (CO₂)		
G2.200	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 10$ kW	☐
G2.201	Installation de puissance frigorifique : $10 \text{ kW} < Q_o \leq 100$ kW	☐
G2.202	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 100$ kW	☐
S si installation subcritique ☐		T si installation transcritique ☐
Techniques Particulières		Choix
CSPF	Construction Spécifique de Production Frigorifique	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐
EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐
FF1	Fluides Frigoporteurs du Groupe 1	☐
FF2	Fluides Frigoporteurs du Groupe 2	☐
TBT	Très Basse Température inférieure à - 60° C	☐